

Le Petit Bussiérois

Brèves

Chères Bussiéroises, Chers Bussiérois,

Vous pouvez constater encore une fois que la saison culturelle démarre avec force, vous consulterez le sommaire pour voir le détail.

Le portail du nouveau cimetière vient d'être installé, il est identique à celui de l'ancien cimetière. Je souhaiterais maintenant vous parler du vieux cimetière, le conseil municipal et moi-même faisons appel à des bénévoles munis de débroussailleuse, de faucheuse pour rendre un peu de dignité à ce lieu de sépultures. Merci de vous inscrire à la mairie, les travaux seront programmés, en fonction de la météo, début mai.

Les récentes inondations nous rappellent combien la nature est puissante et imprévisible, nous avons une pensée toute particulière pour les habitants de Busserais et de La Bertholière. Les bâtiments de l'aire de loisirs ont été inondés, il y a eu 1m60 d'eau dans la partie cuisine et 1m30 dans le bar. Vous avez pu constater, en vous promenant, que la passerelle de l'aménagement paysager, en dessous du VVF, a été déportée jusqu'au kiosque.

Je suis ravi de voir la naissance, d'une nouvelle association culturelle dans notre village, j'en profite pour remercier le Président, Richard Cafferata, et tous les membres, et de nouvelles activités proposées par Annick Vanzetti, pour la lecture, Lydie Tillet pour l'atelier des sons et Viviane Vila pour l'atelier d'art floral.

Restant toujours à votre écoute, je vous invite à nous faire part de vos idées et suggestions, pour la vie de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une agréable saison estivale.

Amitiés.

Eric



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie et de l'agence postale :

Lundi au jeudi :

8h30 à 16h30

Vendredi :

8h30 à 13h

Contact :

Tél : 05 49 48 03 61

Mail : contact@labussiere-vienne.fr

Site internet : labussiere-vienne.fr

Directeur de publication : Eric Viaud
Rédaction / crédits photos : Eric Viaud, Isabelle Bordage, Marie-Luce Théfaut, Anne-Marie Cafferata, Annick Vanzetti, Lydie Tillet, Vincent Thomas, Soline et Dominique Rougeux.

Sommaire

Les budgets 2024	P 2
Informations	P 3
ACLB, Restaurant, Activités	P 4-5
Programme culturel	P 5-6-7
Cérémonies patriotiques	P 8
Activités sportives	P 9
La gazette de nos ancêtres	P10-11
Plantation arbres fruitiers	P12
Sylvie Deshoulière	P12

Samedi 27 avril à 20h00

Dîner spectacle salle Gilbert Becaud

Menu : Kir, choucroute royale, plateau fromages, tarte aux fruits, café

Réservations au 06 41 79 80 00

Le Budget de la commune

Les résultats globaux du budget communal font apparaître un déficit de 11 391.23€ en investissement et un excédent de 282 689.42€ en fonctionnement. Le déficit d'investissement s'explique par le retard de versement de subventions sur certains programmes.

L'excédent de fonctionnement 282 689.42€ va servir pour le budget de 2024 pour couvrir les dépenses obligatoires (les emprunts de la commune, le déficit et les programmes engagés et non terminés et les charges de personnel).

Il est ainsi inscrit sur l'investissement pour 158 689,42€ en recette d'investissement pour couvrir les dépenses obligatoires (103 251.83€, dont 83 500€ de capital des emprunts, 11 391.23€ de déficit et 8 412.34€ de restes à payer sur l'agrandissement du cimetière et la plantation des haies) et constituer une réserve (55 437.59€) pour le financement des opérations d'investissement et pour 124 000€ en recette de fonctionnement pour couvrir les dépenses obligatoires de fonctionnement à savoir les intérêts d'emprunts (15 000€) et les dépenses de personnels (109 000€).

Le Budget principal 2024

Section de fonctionnement

Équilibrée en dépenses et en recettes de fonctionnement à 567 400€ dont 259 600€ de virement à la section d'investissement.

Section d'investissement

Équilibrée en dépenses et en recettes à 492 300€. Les deux principaux postes de dépenses concernent les projets ci-dessous.

Construction d'un bâtiment communal

Le conseil municipal a décidé de faire construire un bâtiment, en sortie du bourg, côté La Puye, afin de stocker tous les véhicules et matériels de la commune dans un même endroit. En effet, actuellement, ils sont dispersés en divers granges et petits garages anciens et vétustes.

Le projet comprend 5 lots : terrassement, construction du bâtiment, plomberie / électricité, clôture, sécurité. L'appel à candidatures auprès de diverses entreprises vient d'être lancé et le permis de construire sera très prochainement déposé par l'architecte. Le bâtiment devrait être prêt pour la fin de l'année.

Budget annexe : lotissement de la Vallée

Plusieurs personnes nous ont sollicité pour acheter une parcelle sur les terrains proposés à la vente, à l'entrée du bourg, côté St Savin. La réglementation a changé en matière d'urbanisme, il est désormais obligatoire de créer un lotissement dès lors que la surface des terrains à vendre est supérieure à 2 500 m². La création d'un lotissement engendre également la création d'un budget annexe, soumis à la TVA. Les montants prévisionnels ont ainsi été votés pour un total de 75 000€, ils seront ajustés par décision modificative lorsque le coût des travaux de viabilisation sera connu. Le prix de vente au m² sera fixé à ce moment-là.

L'équilibre se fait par le versement d'une avance provenant du budget principal, prise en dépense d'investissement.



Informations

Urbanisme

Le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est soumis à enquête publique qui se déroule depuis le 13 mars jusqu'au 26 avril à 12H. Des permanences sont prévues dans les différentes communes du territoire. Les plus proches de La Bussière sont prévues à St Savin, Lussac les Châteaux et Montmorillon le vendredi 26 avril de 9H à 12H, jour de clôture. Les dossiers sont disponibles en version papier au siège de la CCVG et dans les mairies centre de permanence, pendant toute la durée de l'enquête publique. Ils sont consultables en version numérique à l'adresse : <https://www.registredematerialise.fr/5233> accessible 7j/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête, la CCVG se prononcera par délibération sur le projet du PLUi.

La Paroisse

Nous avons été heureux de participer aux baptêmes, lors de la veillée pascalle à Pleumartin, de 2 catéchumènes sur notre paroisse St André Hubert Fournet en Châtelleraudais par Père Vincent De Paul SAWADOGO. En cette année 2024, 25 baptêmes actuellement enregistrés seront célébrés ainsi que 9 mariages.

Les 3 années passées

2021 : 43 baptêmes et 10 mariages

2022 : 54 baptêmes dont 3 catéchumènes et 13 mariages

2023 : 60 baptêmes dont 2 catéchumènes, et 8 mariages

Les confirmants se préparent sur le diocèse de Poitiers.

Vous trouvez aussi sur la paroisse...éveil à la foi, catéchèse, préparation à la petite communion, la profession de foi. Et bien sûr, nous restons disponibles auprès des familles pour les accompagner lors des cérémonies d'obsèques de leurs proches.

130 décès en 2022 et 103 en 2023

Pour la paroisse, Marie Luce Théfaut



L'agence postale

La monnaie de Paris vient de sortir, à l'occasion des jeux Olympiques, une édition limitée, avec 9 premières pièces de valeur faciale à 10€, une de 250€ en or, deux avec une valeur faciale à 50€. Cette nouvelle collection 2024, a pour thème la mise en valeur des sites emblématiques français, (Montmartre, la Tour Eiffel, le Pont du Gard, la Cathédrale de Strasbourg, la Promenade des Anglais, La Dune du Pilat, Tahiti, la Citadelle de Bonifacio, le Mont Blanc). Les 9 prochaines pièces sortiront en juin. Pour toute série des 18 pièces achetées, le livret collector de classement est offert. Pour tout renseignement ou commande, n'hésitez pas à passer à l'agence communale.

La tablette Ardoiz : à l'occasion de la fête des mères, la poste propose à un tarif promotionnel. Si vous souhaitez la découvrir, l'offrir, vous pouvez prendre RDV à l'agence postale.



Ardoiz est une tablette spécialement conçue pour les seniors. Elle permet de communiquer en toute simplicité par mail ou visio en proposant une navigation qui repose sur une interface entièrement tactile (pas de création de compte, ni d'installation d'application à prévoir). Un simple appui sur l'écran permet de naviguer vers l'information ou le service choisi.

C'est une solution ne nécessitant aucune connaissance informatique. Un bouton de mise en marche permet l'accès à tous les services utiles et ludiques au quotidien : partager des documents (photos, vidéos), de profiter d'Internet.

La poste mobile (téléphones portables) : de nouvelles offres, avec ou sans engagement, sont proposées, n'hésitez pas à venir les découvrir en agence. 4 offres différentes sont proposées pour les forfaits sans engagement. Par ailleurs, une offre « Sénior » a été créée avec un accompagnement sur mesure qui intègre plusieurs services (l'envoi du téléphone avec la carte déjà intégrée et un service d'assistance téléphonique, gratuit et dédié). Si vous avez déjà un forfait de téléphone à La Poste, le parrainage permet à un filleul de bénéficier d'un mois de forfait gratuit et vous, en tant que parrain, de bénéficier d'une réduction de 30€, déduite de vos factures à venir. Vous pouvez parrainer jusqu'à 4 personnes par an, soit une économie de 120€/an.

Timbres : de nouvelles collections sont arrivées avec de très beaux visuels.



L'ACLB

Les brocantes

3 journées de brocantes – vide grenier sont proposées cet été :

les dimanches 2 juin ;

21 juillet, sans le cadre de la fête de la plage

et 8 septembre, en même temps que la fête des battages

Elles auront lieu toutes les 3 à l'aire de loisirs de La Bertholière



Repas et guinguette

Dimanche 23 juin, l'ACLB offre à ses adhérents une journée détente et convivialité autour d'un barbecue, le midi, place Gilbert Becaud.

Cette journée est également ouverte également aux non adhérents, avec une participation de 10€.

Renseignements et inscriptions auprès du Président au 06 41 79 80 00

Café restaurant Le Petit Bussiérois

Propositions de soirées et repas à thème : Réservations au 05 49 84 16 79

Samedi 6 avril : Soirée Cassoulet à partir de 19h30

Vendredi 3 mai : Soirée Coucous à partir de 19h30

Dimanche 26 mai à midi : repas spécial « fête des mères »

Alain et Claudine vous accueillent par ailleurs, sauf le lundi après-midi et le mardi (repos hebdomadaire), avec les beaux jours qui arrivent la terrasse est installée sur la place Gilbert Becaud.

Activités

Cours d'anglais

Nous nous appelons Anne-Marie et Richard Cafferata, nous sommes anglais et nous nous sommes installés à La Bussière, dans le centre bourg.

Nous avons commencé les cours d'anglais il y a 18 mois. Les cours sont gratuits pour tout le monde. Ils sont dispensés tous les mercredis soir dans la maison des associations. Il y a deux groupes, un pour les débutants et un autre pour les plus avancés. En 18 mois, les débutants ont bien progressé c'est pourquoi un nouveau groupe vient d'ouvrir le lundi matin à 9h. Les groupes sont complets, ils comprennent 8 personnes en moyenne. Les cours sont un mélange de conversation, de lecture et d'écriture. De temps en temps nous offrons des soirées anglaises pour découvrir des spécialités anglaises et échanger sur notre culture.

Une association vient d'être créée pour promouvoir ces activités, La Bussière English Club, dont le Président est Richard Cafferata.





Concerts :

Judi 9 mai à 16h30 salle Gilbert Beca



Concert chorale au profit de l'association
LA BUSSIÈRE English Club

Avec la participation du Duo « Les FREROTS DES ROCS »
Et de la chorale Chantons Liberté

10€/personnes

Réservations au 06 13 25 57 10

Vendredi 28 juin à 20H en l'église Saint-Pierre

"Voyage, voyages..." : Les artistes de l'ensemble Lirica Voce, 3 chanteuses, un chanteur et une pianiste vous invitent à un voyage lyrique allant de l'opéra à la comédie musicale en passant par l'opérette et même la chanson française. Un bon moment musical à passer en compagnie de ces artistes professionnels, dont la soprano Nelly Vila, bien connue des Bussiérois !



Mercredi 17 juillet, à 18h, en l'église St Pierre,

La commune aura le privilège de recevoir :
Clarisse Lesage et Vatsana Cordani qui forment un duo de violoncellistes.

Ce concert de jeunes talents de musique Classique est organisé dans le cadre du festival
Musique et patrimoine en Vienne et Gartempe



Théâtre



Vendredi 31 mai à 20h30 : salle Gilbert Beca

Réalisé par Jean-Pierre Duffourc Bazin, ce nouveau spectacle du TPC révèle de « façon intimiste » une partie des œuvres coquines de La Fontaine, souvent méconnues du public. 7 contes cocasses et irrévérencieux, qui valurent à son auteur le succès mais aussi la réprobation des milieux bien-pensants, ont été rassemblés pour être joués de manière vivante et théâtrale par 3 comédiennes.

Pour parfaire le côté festif et décalé du spectacle, ces contes sont suivis de 9 pastiches pleins d'humour, de « La Cigale et la fourmi », écrits du 17ème siècle à nos jours. Jean-Pierre Duffourc Bazin

Fête de la plage



Samedi 20 juillet, 23h : la commune vous offre, comme chaque année, un spectacle de grande qualité, grâce à la société Pyro concept qui programme le feu d'artifice en tirant avantage du site et de La Gartempe.

Fête foraine tout le weekend. L'ACLB organise quant à elle, **la brocante dimanche 21**.

Le bar restaurant de la plage proposera un menu, à cette occasion, sur réservation au 06 47 47 64 49/ 07 84 95 98 99, inscription jusqu'au 17 juillet.

Fête des battages

Elle est organisée, cette année, **dimanche 8 septembre et aura lieu à l'aire de loisirs de La Bertholière**. Organisée par l'association Retro'bièle cette journée autour des véhicules anciens est un retour ponctuel dans le passé.

Ball trap

Le ball trap annuel organisé par l'ACCA est prévu le weekend du 31 août et 1er septembre. Il aura lieu à La Gilardièrre.

Initiation au tir sur parcours fosse, mur, caille et tour. Buvette et restauration sur place.

Remise des cartes sociétaires tout le weekend.

REPAS DES ANCIENS

La commune offre un repas aux personnes de 70 ans et plus et leur conjoint. Cependant, ce repas est ouvert à tous, avec une participation de 25€.

Nous comptons sur vous **samedi 15 juin** à midi, salle Gilbert Becaud

Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire à la mairie au 05 49 48 03 61 ou auprès du maire au 06 64 76 80 32.

L'après-midi de convivialité se prolongera en chansons, jeux....



« Le 9 novembre dernier, plusieurs membres de l'association Souvenir du 18 juin se sont déplacés à Colombey-les-Deux-Eglises pour assister aux cérémonies d'hommages de la mort du Général de Gaulle décédé 53 ans plus tôt.

Nous avons également eu l'honneur de rencontrer Nicolas Dupont-Aignan ainsi que Jean-Jacques Chaban-Delmas (fils de Jacques Chaban-Delmas) qui nous confirme sa présence dans les prochaines semaines à notre cérémonie annuelle du 18 juin.

Cette année nous fêterons le 18 juin à la croix des Bergeas. Deux courts métrages seront projetés sur la bataille des Bergeas. RDV à 18h.

Le Président, Vincent Thomas



Les élus vous donnent RDV, à midi, au monument aux morts, pour commémorer le 79^e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne, marquant ainsi la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le traditionnel banquet est prévu à Saint Pierre de Maillé. Chacun peut y participer. Réservations au 06 64 76 80 32, au plus tard le 30 avril.



Jeunes porte-drapeaux, lors de la dernière cérémonie patriotique



Activités sportives

Opération « Sportez-vous bien »

La communauté de communes Vienne et Gartempe organise chaque année sur différentes communes du territoire des manifestations sportives pour faire découvrir certaines activités aux habitants.

La Bussière a été sélectionnée pour 2024. Cette manifestation sportive aura lieu à l'aire de loisirs **jeudi 18 juillet à partir de 16h30.**

Vous pourrez ainsi essayer le Tir à l'Arc, le Paddle, le Rugby ou la pêche électronique.

Le bar restaurant de la Plage sera ouvert, cela pourra être l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, de rester dîner et de profiter du site en prolongeant la soirée en toute convivialité.



(Source images : site Freepik)

Marche de l'amitié

En cette année 2024, nous célébrons **la 50^e édition de la marche de l'amitié**. Cette randonnée familiale d'une petite dizaine de km, organisée chaque année par les comités des fêtes et mairies des communes de La Bussière, Nalliers et Saint-Pierre de Maillé, se déroulera, cette année, sur notre territoire.

2 parcours seront proposés : 9 et 11 km.



Les inscriptions se feront à la salle des fêtes Gilbert Beaud à partir de 14h pour un départ à 14h30.

A l'arrivée, pour poursuivre cet après-midi sportif, un apéritif et un buffet dînatoire vous seront offerts. Si la météo le permet, en extérieur, place Charles de Gaulle, (à l'arrière de la salle des fêtes) ou en intérieur, salle Gilbert Becaud.

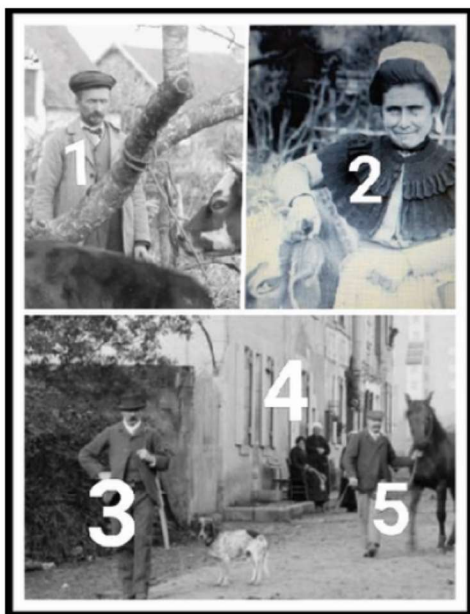




LA GAZETTE DE NOS ANCÊTRES

Nos racines pour le futur

LA PHOTO MYSTÈRE N°5



Photos issues de cartes postales anciennes de la Bussière du début du siècle dernier éditées par Charles Arambourou. Si vous reconnaissez ces bussiérais(es), laissez-nous un message...



Connaissez-vous ces petites bestioles ?

- Une pibole ►
- Un burgaud ►
- Un luma ►
- Une loche ►
- Une lèche ►
- Des moussions ►



A boulite dare les auvents!!!

Sources : archives départementales de la Vienne et de l'Indre, archives municipales de La Bussière, Mémoire des Hommes, Wikipédia

Photo mystère n° 4

Nous remercions Marie-Thérèse M, Claude S, Évelyne G, qui ont reconnu la plupart des élèves de la classe de Monsieur Dousselin :

1: Guilbaud Michel **2:** Caillaud Pierre **3:** Guilloteau Claude
4: Guilloteau Guy **5:** Perrochon Pierre **6:** Guilbert Claude
7: Nivaud Marcel **10:** Guilloteau Michel (bobier) **11:** Chicard Marcel **12:** Forget Rémi **13:** Périvier Rémi **14:** Dubois Camille **15:** Guilloteau Michel **16:** Guilbaud Norbert
17: Bobier Marcel **18:** Radureau Robert **19:** Klautss René??
22: Guilloteau Marcel **23:** Raymond **24:** Senné Claude **25:** Boiron Léon **26:** **27:** Filliatre Maurice **29:** Caillaud Marcel

Origine des noms de nos villages

Derrière le nom de nos villages se cache leur histoire, leur origine. Le toponyme « Les Âges » et « L'Âge » viendrait du mot agia introduit par les peuples de l'est lors des invasions de la Gaule...

Ce terme signifiait hautes futaies, bois, forêt...

Donc ces villages ont été construits à l'emplacement d'une forêt qui avait été défrichée pour obtenir de nouvelles terres cultivables.



Pour les prochaines gazettes nous recherchons des documents, des témoignages des histoires sur l'été tragique de 1944 lors de la bataille des Bergeas...
 Contactez-nous!



NOUS ÉCRIRE :
 SOL.ROUGE@OUTLOOK.FR
 OU LAISSEZ NOUS UN
 MESSAGE À LA MAIRIE

Gazette n°5 réalisée en mars 2024 par Soline et Dominique R.

ARBRES REMARQUABLES DE NOTRE CAMPAGNE

NOTRE CHARMANTE PETITE COMMUNE A UN PATRIMOINE REMARQUABLE ; UN PATRIMOINE NATUREL CONSTITUÉ D'ARBRES EXCEPTIONNELS PAR LEUR FORME, LEUR ÂGE, LEUR HISTOIRE, LEURS DIMENSIONS... CERTAINS ONT ÉTÉ RÉPERTORIÉS DANS UN BEAU LIVRE « ARBRES REMARQUABLES DE LA VIENNE », PUBLIÉ EN 1999 . SONT CITÉS LES DEUX CHARMES TÊTARDS DE BUSSERAIS, LES HÊTRES DE FOUSSAC ET LE NOYER DE LA MACONNIÈRE. LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE LEUR A CONSACRÉ ÉGALEMENT UN ARTICLE EN JUIN 2021.



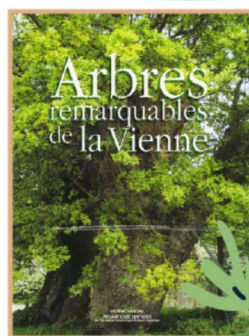
LES ARBRES TAILLÉS EN TÊTARDS, TROGNES OU TÉTAUX PRÉSENTENT UNE MORPHOLOGIE PARTICULIÈRE : LEUR TRONC, PLUS OU MOINS TORTUEUX, SUPPORTE UNE « TÊTE » AVEC DE NOMBREUX RENFLEMENTS ET DE NOMBREUSES BRANCHES.

AUTREFOIS, LE BOIS AVAIT UNE GRANDE VALEUR. AU LIEU DE LE COUPER AU PIED, LES PAYSANS L'ÉMONDAIENT POUR RÉCUPÉRER LES BRANCHES POUR SE CHAUFFER ET FAIRE CUIRE LES ALIMENTS... DE PLUS LE CHARME A UNE FACULTÉ DE REPOUSSE IMPORTANTE. CES TAILLES RÉGULIÈRES FINISSAIENT PAR CREUSER DES CAVITÉS DANS LE TRONC... CES ABRIS NATURELS SONT ALORS OCCUPÉS PAR DE NOMBREUSES ESPÈCES D'OISEAUX, D'INSECTES ET PETITS MAMMIFÈRES: UN NID DE BIODIVERSITÉ.

AUJOURD'HUI, LES ARBRES TÊTARDS NE SONT QUASIMENT PLUS UTILISÉS, À PART QUELQUES SAULES POUR FAIRE DES LIENS OU DE LA VANNERIE. DE NOMBREUSES PRATIQUES CONDUISANT À LA FORMATION DES ARBRES TÊTARDS SE SONT PERDUES AU FIL DES ANS, AINSI LA PLUPART DE CES ARBRES NE SONT PLUS ENTRETENUS ET LEUR ÉTAT SANITAIRE SE DÉGRADE.

CERTAINS DE CES ARBRES ONT PLUS DE 100 ANS, PROTÉGEONS-LES, PRENONS-EN SOIN ET METTONS-LES EN VALEUR...

NOS ANCIENS, L'APPELAIENT CHARPE OU CHERPE. SON BOIS DUR POUVAIT REMPLACER LE FER...



LIVRE DE
VIENNE
NATURE



Afin de célébrer chaque naissance survenue depuis 2014, pour les familles demeurant à La Bussière, le conseil municipal a décidé qu'un arbre serait planté pour chaque enfant, y compris un frère, une sœur, né(e) avant 2014.

La commune a choisi de planter des fruitiers, à l'arrière du terrain de football. Les familles se sont donc retrouvées samedi 9 mars, chaque enfant, a pu mettre en place son arbre et son ardoise portant son prénom et sa date de naissance.



Le début de cette année a été marqué par le décès de Sylvie, figure au combien importante du centre bourg.

Elle a marqué chacun d'entre nous, par son engagement au sein de la paroisse et de la commune.